

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

Décision du 29 septembre 2003 à la Commission nationale des experts en automobile

NOR : *EQUS0310321S*

- La Commission nationale des experts en automobile lors de sa réunion du 29 septembre 2003 a :
- statué en matière disciplinaire (décisions en annexe) :
 - M. Dailly (Thierry), expert, a été radié de la liste des experts en automobile par décision du 29 septembre 2003 prenant effet le 21 octobre 2003 ;
 - M. Marcon (Denis) a été suspendu de son activité d'expert pour une période d'un an à compter du 10 novembre 2003 ;
 - apportée des modifications à la liste annuelle établie pour l'année 2003 (*cf. annexe.*)
- A cet effet, elle pris acte :
- de 4 nouvelles candidatures ;
 - de la cessation d'activité de 8 experts ;
 - de la qualification « VGA » pour 2 experts.

Président,
A. Prud'homme

Secrétaire,
J. Dardel

ANNEXE
NOUVELLES INSCRIPTIONS

La Commission a examiné les candidatures de quatre experts déposées au secrétariat et qui ont été acceptées.

Il s'agit de :

Debort (Samuel) ;
Gaudriault (Stéphane) ;
Girard (Lionel) ;
Sodavalle (Joël).

NOUVELLES QUALIFICATIONS VGA

Darul (Jacques) ;
Sneck (Jean-Pierre).

CESSATION DÉFINITIVE D'ACTIVITÉ

La Commission a pris note de la cessation définitive d'activité de 8 experts :

Alberti (Gérard) ;
Artis (René) ;
De Palma (Franck-Daniel) ;
Delacre (Claude) ;
Dubois (André) ;
Huguenin (Nicolas) ;
Meschi (Thierry) ;
Nativel (Alix).